

<http://www.ouest-france.fr/normandie/portbail-50580/desensablement-du-port-debut-des-travaux-fin-janvier-3986286>

Désensablement du port : début des travaux fin janvier



Depuis le 15 août, l'association de défense des usagers du port remue ciel et terre pour obtenir le désensablement du port départemental de Portbail. « **On a reçu l'arrêté officialisant le début des travaux le 4 janvier 2016** », se réjouissaient les plaisanciers le 15 décembre. Mais un mois plus tard, toujours rien à l'horizon. Une pelleteuse a finalement fait son apparition ce lundi 18 janvier. Et l'entreprise annonce le début du chantier pour le lundi 25 janvier. Espérée pour le 1^{er} avril, la fin des travaux est maintenant reportée au 1^{er} mai.

Outre l'évacuation des sédiments vers le large, grâce à une canalisation, le port va bénéficier d'importants travaux de remise en état et la mise en place de deux pontons supplémentaires, permettant ainsi de passer à 324 places, « **280 en pontons et 44 mouillages** », contre 220 actuellement. « **Les pontons s'adressent à des bateaux jusqu'à 9 m, avec un tirant d'eau maximum de 1,10 mètre.** »

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la gestion du port incombe à la Société publique locale (SLP) regroupant les sites de Saint-Vaast-la-Hougue et Portbail. Ce chantier est estimé à 1,2 M € : « **500 000 € pour l'évacuation des sédiments**(département 400 000 €, commune 60 000 €, SPL 40 000 €)**et 700 000 € pour les pontons, sous forme d'emprunt** ». La SPL est présidée par Jean Morin, vice-président du conseil départemental.